Longages

2013

A l'attention des nouveaux arrivants

15 **Urgences médicales (SAMU)**
- détresses vitales
- urgences médicales, traumatiques et toxicologiques.

18 **Urgences Pompiers**
- incendies
- accidents
- personnes ou biens en péril

17 **Urgences Police/Gendarmerie**
- accidents de la route
- troubles à l'ordre public
- atteintes aux personnes et aux biens

112 **Le numéro européen d'urgence 112** est valable partout en Europe pour les cas relevant du 15, 17 ou 18. Il est destiné en priorité aux voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence du pays européen où ils se trouvent.

Les numéros d'urgence sont accessibles 24 h/24 et sont en relation permanente entre eux.

Appelez ces numéros uniquement en cas d'urgence. Tous les appels qui aboutissent aux 15, 17, 18 et 112 sont identifiés et enregistrés. L'usage abusif de ces numéros constitue une infraction, susceptible de sanctions, selon l'article 223-5 du Code Pénal :
«Le fait d'entraver volontairement l'arrivée de secours destinés à faire échapper une personne à un péril imminent ou de combattre un sinistre présentant un danger pour la sécurité des personnes est puni de 7 ans d'emprisonnement et de 10 000 € d'amende».

Urgences - Hôpitaux

Gendarmerie de Carbonne	05 61 87 83 17
Centre de Transfusion Sanguine	05 61 31 20 20
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Dépannage sécurité gaz	0 810 433 081
Dépannage sécurité électricité	0 810 131 333
Hôpital Purpan	05 61 77 22 33
Hôpital Rangueil	05 61 32 25 33
Hôpital des enfants	05 34 55 86 33
Allô enfance maltraitée 24h/24 - n° vert	119
Sida info service - n° vert	0800 840 800
Drogue, alcool, tabac info service n° vert	0800 231 313
SOS amitié	05 61 80 80 80
Stop à la violence intrafamiliale	05 61 25 16 13
Violence conjugale femme infoservice	01 40 33 80 60 ou 3919
Urgence sociale (Accueil, Sans abri) n° vert	115
Maison départementale du Handicap n° vert	0800 310 131

Editorial

Patrick Massarutto
Maire de Longages

Dans la continuité de notre politique d'information municipale, les élus sont heureux de vous présenter le livret d'accueil de notre commune.

Sa vocation première est de créer un lien entre tous les Longagiens et notamment les nouveaux arrivants.

Mais il est aussi le recueil de toutes les informations que vous attendez de notre part. Il liste les atouts qu'offre notre commune en vous présentant un éventail le plus large possible de ses services, de sa richesse et de son environnement associatif et économique.

Le livret d'accueil vous dit tout, ou presque, sur votre commune et sera une aide précieuse dans vos recherches et pour l'ensemble de vos démarches.

Le personnel et les élus se tiennent à votre disposition pour vous renseigner et satisfaire vos attentes.

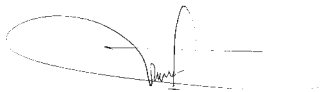

Longages
au cœur de la Haute-Garonne
PAYS DU VOLVESTRE

Directeur de la publication
Patrick Massarutto

Responsable de la rédaction
Marc Delsouc

Réalisation
Service Communication - Mairie de Longages
Mars 2013

Impression
Relief d'Oc - Toulouse

Le Conseil municipal

Patrick Massarutto
Maire

Pierre Condojanopoulos
1er adjoint
Commission des Associations
Commission des Finances
Suppléant Commission Appels d'Offre

Marc Delsouc
2e Adjoint
Commission Communication
Comission des Finances
CCAS
Emploi
Intercommunalité

Pierre Delmas
3e Adjoint
Commission des Ecoles
Commission des Finances

Sonia Schwechler
4e Adjoint
Commission des Finances
Urbanisme, Travaux
Commission Appels d'Offre

Carine Baggio
Commission des Associations
Commission des Ecoles

Alain Brouard
Urbanisme, Travaux
Commission Appel d'Offre

Alexandra Costes
Commission des Associations

Jean-Michel Dallard
Aide à la recherche d'emploi
Commission communication

Guy Dedieu
Commission communication

Sabine Ettori-Garcia
Commission des Associations
Relation avec la Bibliothèque

Jean-François Feuillerac
Urbanisme, Travaux
Commission des Associations
Suppléant Commission Appels d'Offre

Bruno Gibert
Urbanisme, Travaux
Commission Appel d'Offre

Karine Mamprin
Urbanisme, Travaux
Commission des Ecoles
Suppléante Commission
Appels d'Offre

Richard Mespoulet
Commission des Associations
Commission des Ecoles

Carine Monnac
Commission des Associations
Commission des Ecoles

Francis Mourey
Commission Communication
Urbanisme, Travaux, Finances

Audrey Pancé
Commission Communication
Commission Jeunes
Commission des Ecoles

Nadine Riera
Commission des Ecoles

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GARONNE-LOUGE
Délégués Titulaires :
Patrick Massarutto,
Sabine Ettori-Garcia, Jean-François Feuillerac, Marc Delsouc
Délégués Suppléants :
Alain Brouard, Jean-Michel Dallard, Audrey Pancé, Sonia Schwechler

SYNDICATS

Syndicat des Eaux des Coteaux du Touch
Délégués Titulaires :
Patrick Massarutto, Bruno Gibert
Délégués Suppléants :
Alain Brouard , Carine Baggio

Syndicat Intercommunal d'Electricité Carbone-Rieux-Montesquieu
Délégués Titulaires :
Patrick Massarutto, Bruno Gibert

Syndicat Assainissement Longages-Noé
Délégués Titulaires :
Patrick Massarutto, Bruno Gibert, Richard Mespoulet
Délégués Suppléants :
Pierre Condojanopoulos, Jean-François Feuillerac, Nadine Riera

SIASCAR
Patrick Massarutto,
Karine Mamprin

SIAH Louge
Délégués Titulaires :
Patrick Massarutto, Bruno Gibert
Déléguée Suppléante :
Alexandra Costes

Syndicat Mixte pour l'Etude de l'Environnement
Patrick Massarutto,
Karine Mamprin

Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées
Karine Mamprin,
Pierre Condojanopoulos

Défense
Bruno Gibert

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Pierre Condojanopoulos,
Sonia Schwechler,
Karine Mamprin, Marc Delsouc

Urgences sociales

Allô enfance maltraitée 24h/24 n° vert	119
Sida info service n° vert	0 800 840 800
Drogue, alcool, tabac info service n° vert	0 800 231 313
SOS amitié	05 61 80 80 80
Stop à la Violence intrafamiliale 2 rue Saint-Jean à Toulouse www.savif.com	05 61 25 16 13
Violence conjugale femme infoservice	01 40 33 80 60 ou (gratuit) 39 19
«Vie Libre» (lutte contre l'alcoolisme)	05 61 84 82 79
Urgence sociale (Accueil, Sans abri) n° vert	115
Fil santé jeunes	32 24
Maison dép. du Handicap n° vert	0800 310 131

Emploi

Cellule Municipale pour l'Emploi et le Développement Economique
mercredi après-midi entre 15 h et 18 h
en prenant rendez-vous au 05 61 87 44 12

Pôle Emploi
46 Avenue Jacques Douzans ,31600 Muret
Tél. 3949 • Site : pole-emploi.fr

Cellule d'appui du RSA (Conseil Général)
1 bd de la Marquette - 31090 Toulouse cedex
Tél. 05 34 33 42 30

Centre régional information jeunesse
17 rue de Metz 31000 Toulouse
Tél. 05 61 21 20 20 • Site : www.crij.org

Longages en quelques chiffres

Commune du canton de Carbonne – 7e circonscription
Région Midi-Pyrénées
Code INSEE : 31303
Code postal : 31410
Population : 2 578 habitants (01-2011)
Superficie : 21 km²
Altitude : 201 m
Longitude : 1.24 E
Latitude : 43.354721 N
Budget communal : 5 729 462 €
- 2 096 248 € en fonctionnement
- 3 627 214 € en investissement
(compte administratif 2011)

Mairie Secrétariat

Tél. 05 61 87 44 12
Fax 05 61 87 85 33
mairie.longages@wanadoo.fr
accueil.longages@hotmail.fr

Horaires d'ouverture au public
Lundi - Mardi - Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 17 h
Jeudi - Samedi : 8 h 30 - 12 h 30

Santé à Longages

Médecins
Guilloux Jean-Paul - *place de la Halle* 05 61 87 41 98
Drillat Dominique - *Grand-Rue - La Prade* 05 62 01 52 27

Pharmacie - *Grand-Rue - La Prade* 05 62 01 59 13

Otorhinolaryngologie 05 61 31 12 23
(mercredi, à la pharmacie, sur RDV, test gratuit)

Kinésithérapie - *7, rue Prade* 05 61 87 51 32

Orthophoniste
Audounet Sophie - *2, rue de l'Oasis* 05 62 01 58 23

Cabinets dentaires
Marty Françoise - *1, rue des Moissons* 05 61 87 58 42
Charière-Ottavi Céline - *19, pl. de la Halle* 05 61 87 38 85

Infirmières
Fitére Miro Marie-Thérèse 05 61 87 50 18
Cabinet infirmier des Orchidées
Grand-Rue - La Prade 06 16 86 28 48 - 06 21 35 84 22

Clinique d'Occitanie *(Muret)* 05 61 51 88 88

Ambulances *(Bérat)* 05 61 91 00 68

Vétérinaires
LAVERNOSE LACASSE 05 34 48 22 08
CARBONNE 05 61 87 83 74
RIEUMES 05 61 91 80 56

Taxi - *31, ch. de Noé* 06 23 05 66 73 - 05 61 97 65 73

Réglementation en vigueur : Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Permis de construire
Doivent faire l'objet d'une demande de permis de construire :
- toute construction sur un terrain nu,
- toute construction ou extension d'une SHOB (Surface Hors œuvre, Brute) supérieure à 20 m^2, même sans fondation,
- les habitations légères de loisirs d'une surface supérieure à 35 m^2,
- la création d'un ou plusieurs niveaux d'une surface supérieure à 20 m^2,
- le changement de destination de locaux existants avec travaux.

Remarque : le plan doit être signé par un architecte si la SHON (Surface Hors Œuvre Nette) est supérieure à 170 m^2.
Déposer (ou envoyer en recommandé avec accusé de réception) le dossier complet en 5 exemplaires en Mairie.
Durée de validité : 3 ans
Tous les imprimés sont disponibles en mairie, pour toute demande d'autorisation d'occupation du sol, et de raccordement aux réseaux.

Certificat d'urbanisme
Il informe de l'utilisation possible du terrain et des taxes associées.
Il existe 2 types de certificats d'urbanisme, CU :
- le C.U. de simple information,
- le C.U. avec projet, ce dernier étant décrit de manière sommaire. Ce C.U. donne le droit de réaliser le projet décrit jusqu'à l'expiration du délai.

Durée de validité : 18 mois.
Déposer (ou envoyer en recommandé avec accusé de réception) le dossier.

Déclaration préalable
Sont concernés tous les travaux ne nécessitant pas de permis de construire, les divisions foncières, les clôtures, les piscines, les abris de jardin, modification des façades…
Déposer, ou envoyer en recommandé avec accusé de réception, le dossier complet en 5 exemplaires en Mairie.

Demande de raccordement aux réseaux publics
Électricité – Eau potable
Les imprimés de demande sont disponibles au service urbanisme de la Mairie et à déposer en 3 exemplaires. Chaque dossier doit comporter la demande complétée, un plan de situation et un plan de masse.

Education - Enseignement

Les Choupettes CRECHE INTERCOMMUNALE

Pour toute information concernant la crèche intercommunale, s'adresser directement à :
Crèche intercommunale Les Choupettes
Route de Muret - 31410 Longages
05 61 87 75 86 - leschoupetteslongages@gmail.com

La structure accueille des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans, dont les parents résident sur les communes de Longages, Noé et Capens. L'agrément journalier est de 40 places.
Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30, avec une fermeture à Noël et en août.

Le CLAE (Capens - Longages - Noé)

CENTRE DE LOISIRS ASSOCIÉ A L'ÉCOLE
IL A UN ROLE EDUCATIF, CULTUREL, SPORTIF ET S'ASSOCIE AU PROJET D'ECOLE.
Accueil périscolaire

	Longages et Capens	Noé
Matin	7 h 30 à 8 h 50	7 h 30 à 9 h 05
Soir	16 h 30 à 18 h 30	17 h 00 à 19 h 00

Le CLSH - L'Ile aux Enfants **3-13 ans**

Tous les mercredis et pendant les vacances, de 7 h 30 à 18 h 30, une équipe d'animation compétente et diplômée propose à vos enfants des activités sportives, culturelles, éducatives et manuelles dans un cadre chaleureux et à travers des thèmes variés. Le projet pédagogique réactualisé chaque année et validé par le ministère de la Jeunesse et des Sports est à la disposition des adhérents qui peuvent le consulter sur place.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION : 05 61 87 20 04
ACCUEIL PUBLIC :
• PERMANENCES AU CENTRE DE LOISIRS
rue des Ifs - 31410 NOÉ
Mardi et vendredi 9 h 00 - 11 h 30
Mercredi 7 h 30 - 18 h 30
• PAR COURRIER
Association Foyer du Rabé
Esplanade du Rabé - 31410 LONGAGES
ou Centre de loisirs intercommunal Garonne/Louge
«L'île aux enfants» - Rue des Ifs - 31410 NOÉ
• PAR COURRIEL foyerdurabe31@orange.fr
OU AUPRES DE NOTRE PERSONNEL sur les sites d'accueil ET AUPRES DES MEMBRES DU BUREAU.

Tarifs disponibles sur le site de la mairie

ECOLE MATERNELLE

Renseignements
Directeur : Monsieur Philippe LAFONT
Jour de décharge le lundi
Tél. 05 61 87 53 84

Horaires
9 h - 12 h
ouverture des portes de 8 h 50 à 9 h 10
et à 12 h
13 h 30 - 16 h 30
ouverture des portes de 13 h 20 à 13 h 40
et à 16 h 30

5 classes et 137 élèves (2012-2013)
3 classes de petite et moyenne section
2 classes de moyenne et grande section

Equipe pédagogique
Mlle Dupin • Mme Feltrin • Mme Madamour
Mlle Sazy • M. Laffont

ECOLE PRIMAIRE

Renseignements
Directrice : Madame MAITROT - 05 61 87 21 22
Jour de décharge le vendredi

Horaires
9 h - 12 h
ouverture des portes de 8 h 50 à 9 h 10
et à 12 h
13 h 30 - 16 h 30
ouverture des portes de 13 h 20 à 13 h 40
et à 16 h 30

9 classes et 243 élèves + 1 CLIS
(2012-2013)

Equipe pédagogique
M. Benvenuto • Mme Bousquet • M. Cazanave
Mme Deltour • Mme Dumont • Mme Lagorce
Mme Maîtrot • Mme Millet • M. Pujol
Mme Quilès • M. Texier

COLLEGES

Collège André ABBAL - CARBONNE
Rte de Marquefave - CARBONNE
Tél. 05 61 98 45 15
NOUVEAU : Ouverture 09/2013
Collège de Longages-Noé-Capens

••••••••••••••••

RASED : Réseau d'Aide Spécialisé aux enfants en Difficulté.
CLIS : Classe d'Inclusion Scolaire.
12 enfants au maximum. Elle a pour but d'aider les enfants de façon personnalisée, afin qu'ils puissent rejoindre le circuit scolaire classsique.
Elle accueille les enfants des communes de notre secteur géographique.

Assistantes maternelles

L.A.M.A. (Les Assistantes Maternelles Agréées)

Contact : Carine Monnac
Tél/Fax : 05 61 87 49 89 - 06 65 23 30 42
Mail : carine.monnac@gmail.com
Depuis mai 2007, les assistantes maternelles agréées de Longages regroupées en association (L.A.M.A), et les enfants qui leur sont confiés peuvent se réunir deux matinées par semaine, à la salle du Foyer du Rabé.
Grâce à ces rencontres toutes ces participantes sont coupées de l'isolement.
Les tout petits sont heureux de se retrouver, jouent et se familiarisent avec la vie en collectivité, avant la rentrée en maternelle.
Les anniversaires des enfants et des assistantes maternelles sont fêtés tous les mois.
Des activités manuelles, ludiques et à thème sont organisées avec les plus autonomes : (pâte à modeler ou sel, peinture, dessins, collages, chants, musique et danse, découverte des goûts en collectivité - motricité...).

Les P'tits Lutins

Contact : Laetitia Gimenez (présidente)
Tél. 05 61 98 04 15
11, rue des Pêchers à Longages
Regroupement d'assistantes maternelles agréées et des enfants qui leur sont confiés afin de rompre l'isolement des assistantes maternelles, de trouver un lieu d'échange et d'écoute et de proposer aux enfants des échanges et des activités telles que : Galette des princes et princesses, Carnaval, Pâques, Noël, anniversaires des enfants.

Restauration scolaire

Chaque année scolaire, près de **39 000** repas sont servis aux enfants des écoles maternelle et primaire.
Dans le même temps, **10 500** repas sont livrés à la Crèche intercommunale Les Choupettes.
Des tarifs dégressifs sont proposés suivant les situations familiales. Pour plus renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Mairie ou sur le site, rubrique *EDUCATION*.

Les Protocoles alimentaires
Ils sont établis sur prescriptions médicales, affichés sur un tableau dans la salle de restauration et servis par le CLAE et le personnel de la cantine.
La Commission et le personnel de la cantine ont mis en place, pour chaque enfant, un plateau nominatif correspondant à son régime alimentaire.

Portage de repas à domicile

Ce service est proposé sur notre commune **aux plus de 65 ans**. Il offre à toute personne qui le désire le moyen de se restaurer en toute tranquillité en s'inscrivant directement à la mairie. Les repas sont préparés par l'équipe du restaurant scolaire. Des menus classiques ou sans sel sont proposés chaque semaine. Cette prestation est payante.
Se renseigner à la Mairie.

Aide sociale

Assurer la cohésion et le lien social des habitants de Longages, veiller et guider chacun pour un accès à tous les services existants, contribuer à ce que chaque habitant puisse vivre dignement et puisse répondre aux besoins essentiels, au bien-être, à la culture et aux loisirs, est le souci de votre équipe municipale.

Siascar

Syndicat Intercommunal d'Action Sociale en Milieu Rural du Carbonnais (S.I.A.S. CAR)
Mairie de Longages - La Prade - 31410 Longages
Tél : 05 61 87 29 52
N° agrément : 2/31/MID/30106
Contacts : Valérie Bacharan - Adeline Pasato
Communes adhérantes :
Bois-de-la-Pierre - Capens - Longages - Marquefave
Mauzac - Mongazin - Montaut - Peyssies

Horaires du service
Lundi : 8 h 30 - 12 h / 13 h - 17 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h / 13 h - 15 h 30
Jeudi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h
Samedi : 8 h 30 - 11 h 30 (semaines impaires)

C.c.a.s

Centre Communal d'Action Sociale
Le CCAS travaille en partenariat avec les services sociaux. Il a pour mission la mise en œuvre de l'action sociale et est chargé d'apporter une aide ponctuelle.
Il peut assurer aussi une aide particulière aux familles qui en font la demande auprès de la municipalité.
L'aide apportée par le CCAS s'adresse aussi aux enfants dans le cadre de leur scolarité. En effet, afin d'aider les familles qui rencontrent des difficultés à assurer une scolarité normale à leurs enfants, une aide matérielle peut être envisagée pour des règlements de cantine, de classes vertes ou d'activités de loisirs.
Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie.

Equipements sportifs et de loisirs

La Commune dispose de bâtiments qu'elle met à disposition des Associations et à la location.

LE STADE

Salle associative pour la pratique du Taekwondo, du judo et autres manifestations + club house pour les clubs sportifs (football, rugby, vétérans...)
1 terrain entraînement football
1 terrain entraînement rugby et football américain
1 terrain honneur pour les matchs de championnat
Tous ces terrains sont avec un éclairage autonome.
1 bâtiment/tribunes avec 4 vestiaires et deux vestiaires pour les arbitres, douches et local de stockage de matériel.

LE FOYER DU RABE

• Salle associative transformable (2 pièces) avec scène de spectacle mais aussi pour une utilisation sportive (gym, danse, chorale...)
• Boulodrome couvert (Lyonnaise) + club house + terrains extérieurs avec éclairage.

LES AINES

Maison des Aînés pouvant accueillir nos aînés pour diverses animations (club 3e Age)

Terrain de pétanque

éclairé (12 pistes) avec local technique

Salles Mairie

• Salle espace jeunes (Comité des fêtes)
• Salle pour l'école de musique
• Salle de réunion (Patrimoine et Randonnée pédestre)
• Salle de réunion mairie à disposition des associations
• Local mis à disposition de l'ACCA (Association de chasse)
Petit Lac de Sabatouse mis à disposition de la pêche
Grand Lac de Sabatouse (feux d'artifices du 15 Août)

Bibliothèque

Horaires d'ouverture au public

Mercredi	de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Jeudi	de 14 h à 17 h 30
Samedi	de 9 h 30 à 12 h

bmlongages@yahoo.fr

L'inscription pour le prêt à domicile est consentie **gratuitement** à toute personne justifiant de son identité et de son domicile. Les enfants de moins de 16 ans doivent être inscrits avec l'autorisation de leurs parents, ceux-ci étant responsables en cas de détérioration ou de perte d'un document.
Tout usager, par le fait de son inscription, s'engage à se conformer au règlement disponible sur place ou sur le site de la mairie.

Fermeture estivale les trois premières semaines d'août.

Transports en commun

Gare SNCF Longages-Noé
Ligne TER (Toulouse, Boussens, Montréjeau, Tarbes, Pau)

Bus Arc-en-Ciel du Conseil Général
Ligne 61 (Le Fousseret, Longages, Muret, Toulouse)
Autres lignes à proximité (consulter le site du CG31)

• Aéroport Toulouse-Blagnac	0825 380 000
• Renseignements SNCF	36 35
• Renseignements SNCF T.E.R.	0 891 677 677
• Allô Tisséo	05 61 41 70 70
• Gare routière voyageurs Midi-Pyrénées	05 61 61 67 67

Transports gratuits pour les plus de 65 ans
Inscription : secrétariat de la Mairie avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une photo d'identité. Gratuité des transports pour 12 allers/retours par an, dans les limites du département : en bus Arc-en-ciel, en trains régionaux de la SNCF et tous les autres transporteurs routiers régionaux. Financement pris en charge par le Conseil Général et la commune.

Transports scolaires (sur la commune)
3 circuits de transports gratuits vers les écoles maternelles et élémentaires couvrent la commune. **Le Conseil Général de la Haute-Garonne en assure la gratuité.**
Circuit et horaires disponibles au secrétariat de la Mairie.
Inscription : Dossier à retirer auprès des directeurs d'école.
Itinéraires :
• 1er circuit : 01D02 - secteur route de Lavernose, centre, chemin de Muret
• 2e circuit : 01D03 - secteur direction Bérat (D28 - D37 - D49 - D37H)
• 3e circuit : 47A01 - secteur chemin de Carbonne, centre, D28, chemin de la Gavègue, chemin vieux de Bérat)

Transports scolaires gratuits collèges
Courrier adressé à : Monsieur le Président du Conseil Général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse Cedex 9
Par téléphone : 0800 01 15 93
(numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe).
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et 13h45 à 16h45.
Par courriel : mise à disposition dans les pages dédiées à la télé-procédure du Transport Scolaire un formulaire permettant de contacter nos services rapidement et de recevoir une réponse précise à votre demande.
http://www.transportsscolaires.haute-garonne.fr/?q=/contact

Transports gratuits
En 1995, le Conseil Général a été le premier département en France à assurer en faveur des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion - remplacé par le Revenu de Solidarité Active - RSA socle - domiciliés en Haute-Garonne et des demandeurs d'emploi domiciliés en dehors du Périmètre des Transports Urbains, la gratuité des transports publics. Cette gratuité totale n'est soumise à aucun seuil de ressources, aucune limitation de voyages.
Infos pratiques *Service « gratuité des transports »*
Gare routière - 68/70, boulevard Pierre Sémard
31500 Toulouse - Tél. : 05 34 25 56 70

La Poste

15, Grand Rue 31410 Longages
N° à tarif spécial : 36 31
Horaires
Lundi à vendredi : 13 h - 16 h
Samedi : 9 h - 12 h 30

Administrations

Sous-préfecture
de la Haute-Garonne
10 all Niel 31600 MURET
Tél. 05 34 46 38 08
www.haute-garonne.gouv.fr

Caisse d'Allocations Familiales
18 r Joseph Gasc 31600 Muret
N° à tarif spécial : 0 810 25 31 10
www.caf.fr

Caisse Primaire
d'Assurance Maladie
3, square des Combattants
d'Afrique du Nord 31600 MURET
Tél. 3646

A.S.V.P.

Agent de Sécurité des Voies Publiques
Un agent municipal est chargé du respect des règles de bon voisinage au sein de la commune.
L'ASVP a la compétence de constater par procès-verbal, les infractions et les contraventions aux règles relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules. Concrètement cela signifie qu'il peut :
- constater et verbaliser les cas d'arrêts ou de stationnements interdits des véhicules (Art. L.130-4 et R.130-4 du code de la route)
- constater et verbaliser les cas d'arrêts ou de stationnements gênants ou abusifs
- constater les contraventions relatives au défaut d'apposition du certificat d'assurance sur le véhicule (Art. 211-21-5 du code des assurances)
- constater les infractions et les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatives à la propreté des voies et espaces publics (Art. L.1312-1 du code de la santé publique)
L'ASVP peut aussi être nommé par le maire pour rechercher et constater les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage et les nuisances sonores (Art. 2 du décret n°95-409 du 18 avril 1995).
Il peut être nommé également par le maire pour rechercher et constater les infractions au code de l'urbanisme.
Enfin, comme n'importe quel autre citoyen, il peut intervenir en cas de crime ou de délit flagrant conformément aux dispositions des articles 53 et 73 du code de procédure pénale.

Services divers

Correspondante La Dépêche du Midi
Germaine Ruquet • 06 79 40 79 31 ou ruquet-germaine@wanadoo.fr
Correspondant Le Petit Journal
Philippe Iorio • 06 11 37 53 59 - journal.philippe@free.fr
05 63 20 80 00 - redaction@lepetitjournal.net

Ordures ménagères et déchetteries

LES ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

Ordures ménagères : lundi et jeudi
Recyclables : mardi
Veuillez sortir votre poubelle et votre caissette jaune LA VEILLE AU SOIR de la tournée, celle-ci débutant à 4 heures du matin.

LES ENCOMBRANTS

Une collecte des encombrants est organisée tous les trimestres. Les dates sont disponibles sur le site internet et à l'accueil de la mairie.

LE VERRE

Vous pouvez vous débarrasser du verre à la déchetterie de Carbonne ou dans les récup'verre disposés sur la voie publique de la commune. N'y déposer que du verre, sans bouchon, sans partie métallique.

ACCES ET REGLEMENTATION DES DECHETTERIES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

A ce jour, la Commnauté de Communes Garonne-Louge accède à la déchetterie de Carbonne. Pour les particuliers, la communauté de communes a décidé de créer une aire réservée aux déchets verts (tonte pelouse, taille de haies, branchages).
Ce dépôt qui s'ajoute à la déchetterie de Carbonne fonctionne tous les samedis de 8 h 30 à 13 h suivant un règlement analogue pour les déchets verts à la déchetterie de Carbonne.
Il est strictement réservé aux particuliers apportant moins de 1,5 m^3/jour de déchets. Les utilisateurs, habitants exclusifs des communes de Capens, Noé et Longages devront avoir la vignette d'accès aux déchetteries délivrée par la mairie de leur domicile.
Accès réglementé et surveillé, interdit aux professionnels.
Ouverture au public le samedi de 9 h à 13 h pour des véhicules munis de la vignette et ne dépassant pas 3,5 tonnes.

Déchets autorisés
• Bennes déchets verts : herbe, feuilles, tonte de pelouse
• Dépôt de branchages : branches de bois, taille de haie ou d'arbustes (ø inférieur à 10 cm).

Quantités autorisées
1,5 m^3/jour/foyer dans chacune des déchetteries. Pour la déchetterie de Carbonne, des quantités supérieures sont autorisées aux tarifs suivants : 71,23 €/tonne pour les déchets verts et branchages.

Accès
RD10b - Chemin de Peyrefil 31410 Noé.

Renseignements
Communauté de Communes Garonne-Louge
Mairie de Noé 31410 Noé - 05 61 98 04 87
com-com-garonne-louge@orange.fr

PLAN D'ACCES

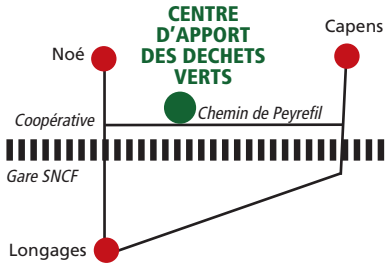

Les associations

Madame RODRIGUEZ Stéphanie
Président du **GAPE** (parents d'élèves)
5 rue des Pêchers
Contact : 05 61 87 50 85

Madame GRESSE Danièle
Présidente **Foyer du Rabé**
(expression corporelle, Gymnastique, Steps, Pilates, Zumba, Gym bébés)
Promenade du Rabé
Contact : 05 61 87 20 04

Madame GOUVERNET Martine
Présidente du **CLA FOU'TIS** (Comité des Fêtes)
Chemin de Carbonne
Contact : 06 83 76 58 83

Monsieur LAVERAN Dominique
Président **Judo Club Longagien**
36 chemin des Communaux
Contact : 06 28 72 55 27

Monsieur STRAUSS Norbert
Président **La Boule Longagienne** (Lyonnaise)
Place Campan
Contact : 05.61.87.16.40

Monsieur BABOULET
Président de l'**AFOCG**
(Inter Associations de Formation Collective à la Gestion)
La Prade
Contact : 05 61 87 23 06

Monsieur VENOT Christophe
Président du **Tennis**
26 chemin de Muret
Contact : 06 38 46 92 32

Madame MARQUIE Liliane
Présidente **Comité Longages-Noé d'Usagers du Transport Ferroviaire**
10 rue de Carbonne
Contact : 05 61 87 21 65

Madame VILLERD Angélina
Présidente du **Conseil Local des Parents d'Elèves** (FCPE) 35 rue des Pommiers
Contact : 05 61 98 04 03

Monsieur MARQUIE Gérard
Président de **Terre Nette**
(Défense de l'Environnement Naturel)
10 rue de Carbonne
Contact : 05 61 87 21 65

Monsieur RIVIERE Gérard
Secrétaire **Harmonie Batterie Fanfare**
Rue des Fontaines
31 410 CAPENS
Contact : 06 19 17 88 28

Monsieur LAVERGNE Christophe
Président **Labour Passion**
collections et de démonstration de machines agricoles anciennes
10 chemin du Lançon
Contact : 06 83 27 55 94

Monsieur DOMINAULT Eric
Président **Rêve de Garonne**
chez Madame RIMONT Michelle
2 chemin de Bérat
Contact : 05 61 87 99 81

Monsieur RUMIN YVES
Président de la **Pêche**
182 voie Romaines nord

Monsieur BROUARD Jean
Président de l'**Amicale du 3e Age**
100 chemin de Carbonne

Monsieur POTARD Bernard
Président de l'**ACCA Chasse**
2 rue du Château
Contact 05.81.44.02.70

Madame POTARD Aline
Présidente **Les Amis de Longages : Sauvegarde du Patrimoine**
2 rue du Château
Contact 05.61.87.20.71

Messieurs MARQUIE David et Renaud
Présidents **LONG AGE PRODUCTION**
10 rue de Carbonne
Contact 06.21.50.86.56

Monsieur DUPUY Jean-Pierre
Président de l'**USLR XV Rugby**
170 chemin Gaillou
31 370 RIEUMES

Monsieur ROJAS François
Présidente de **l'ASL** (Football)
39 rue des Pommiers
Contact 05 61 90 09 35 - 06 14 93 19 89

Monsieur SOULA Daniel
Président de **Lambert Moto Cross**
136 chemin de Lavernose
Contact 05.61.87.69.50

Monsieur BARDINA Jean-Claude
Président **Longages Randonnée Pédestre**
15 chemin des Communaux

Monsieur PEREIRA José
Président **Geste et Pétanque Longagienne**
87 bis chemin de Carbonne
Contact 05.61.87.50.75

Monsieur CHIROSSEL François
Président de la **Chorale de Longages**

Monsieur ROSSIGNOL Geoffrey
Président **Les Scorpions** (Football américain)
24 rue des Lilas
31 410 LAVERNOSE LACASSE

Madame NOREK Simone
Présidente **Taekwondo**
13 rue Wagner
31 270 CUGNAUX

Monsieur BOUFFIL Alain
Président **Longages Espoir Cycliste**
60 chemin de Carbonne
Contact 05.61.87.05.76

Monnac Carine
L.A.M.A. (Assistantes Maternelles)
Contact 05.61.87.49.89

Madame GIMENEZ Laetitia
Association **Les P'tits Lutins** (assistantes maternelles)
11 rue des Pêchers

Monsieur DARAUT Stéphane
Les Pagaillos (Rugby Vétérans)
108 bis chemin de Carbonne

Monsieur GRAMONT Jean-Paul
Président **Les Amis de l'Antan**
Collections et de démonstration de machines agricoles anciennes
202 Voie Romaine Nord

Monsieur CONDOJANOPOULOS Jean-Pierre
Foot Loisirs
2 bis impasse des Vignes

Monsieur VILA SANCHEZ Ruben
Association **TEMP'Ô** (musique)
182 Voie Romaine Nord
Secrétariat : 05 61 90 02 86 (Anna)

Association Française de **Kalarippayat**
(Yoga martial traditionnel)
Foyer du Rabé
Contact : 05 61 42 36 03

Guillaume Lemarié
Long'Art (cours d'art pour tous, peinture, dessin, volume, photo...)
Contact : 06 76 02 29 39

Les sites remarquables

Château Ste-Marie

Eglise St-André

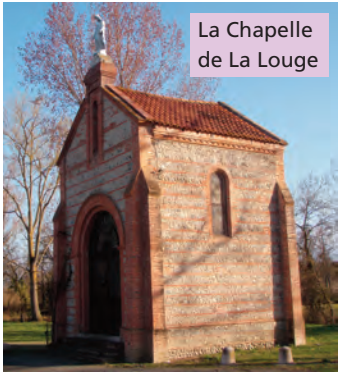
La Chapelle de La Louge

L'horloge de la Halle

Le Pigeonnier

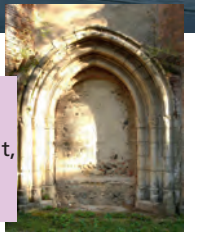
Le Portail gothique de l'ancien couvent, sur la façade nord de l'église

La Mairie

Esplanade du Rabé et monument aux morts

Place du Cap Debat

Le boulodrome Lyonnaise

La place du Cap Debat

Le groupe scolaire

Le groupe scolaire

Le foyer du 3e Age

Le collège
Ouverture 2014

L'esplanade du Rabé

Le Foyer du Rabé

Le grand lac de Sabatouse

La façade du Prieuré

Le Prieuré

Le rond-point de la Vierge

Le stade de Gestes

LES MAIRES

1790-1792 CAMPAGNE Guillaume-Théodore
1792-Brumaire an II (1794) DUMONS Jacques
Brumaire an II CAMPAGNE Guillaume-Théodore
Germinal an II RIGAIL Guillaume
Floréal an II - Floréal an IX (1801) GOURNIN Pierre
Floréal en IX - an XI (1802) NIEL Théodore - *démissionne à l'an XI*
1802-1830 BENABEN Marguerite Guilhaume
1830-1848 SARRANS André
1848-1860 De SAINTE-MARIE Frédéric
1860-1870 De SAINTE-MARIE Eparche
1870 *Révocation du conseil*
1870-1871 SARRANS Gustave Bernard
1871-1892 De SAINTE-MARIE Eparche
1892-1904 LATOU Dominique
1904-1908 ALBISSON Marius
1908-1919 CASTAING Marcellin
1919-1920 LARRIEU Louis
1921-1924 CASTAING Marcellin
1924 BEGUE Jean *prend la mandature*
suite à la démission de Castaing Marcellin
1924-1925 LAFITTE Jean-Marie
1925-1935 BILLERES Guillaume
1935-1944 CAZAUX Joseph
1944-1945 ALIBERT Raymond
1945-1971 BESSET Octave
1971-1972 SARRANS Gustave
1972-1983 LIGNIER Marcel
1983-1995 BRIERE Dominique
1995-2001 DUFFAU Henri
Depuis 2001 MASSARUTTO Patrick

CHATEAU DE LA LINDE

Pierre GOUNIN est né en 1747 et décédé en 1808, il fut maire de Longages de Floréal an II ou Germinal an II à l'an IX (avril-mai 1794 à 1802). Bourgeois de Longages, il était administrateur de biens du district de Muret en 1790. il devient propriétaire du domaine en 1818. En 1839 il possède le château et la métairie (40 ha) et la vigne vieille (6 ha), les métairies de Gestiés et Barbe (53 ha) et celle de Berdoye (10 ha). Ensuite le domaine passe à la famille d'Hautpoul Stanislas (conseiller municipal en 1871), son frère Alfred (1812-1892) fut le page de Charles X, leur père François Louis Comte d'Hautpoul était un émigré. Le fils Guard né en 1860 est propriétaire jusqu'en 1892. Le domaine est ensuite acheté par la famille Garraud-Vidal Mendeville en 1931 puis en 1963 par la famille Selzner et M. Bellecour aujourd'hui propriétaire depuis 2012.

CHATEAU DE LA TOURETTE

Pierre Gounin, le propriétaire de la Linde, eut une fille Marie-Désiré qui en 1824 à l'âge de 18 ans épousa François Frédéric de Ste-Marie, qui fut maire de Longages de 1850 à 1854, en dot ce dernier reçut un pavillon de chasse situé à la Tourette, et fit construire vers 1830 le château actuel, les travaux durèrent 5 ans. Ils eurent 4 enfants dont Achille Claire Marie de Ste-Marie (décédé en 1870) qui épousa Marie-Alexandrine d'Esquieu et eurent 3 enfants. Le premier enfant Elisabeth Antoinette Josephe Jeanne de Ste-Marie épousa Jules Michel Octave d'Esdouhard. La deuxième fille Antoinette Josphe Geneviève épousa de Moraes. La troisième fille resta célibataire Marie-Thérése Jeanne Geneviève de Ste-Marie. Plus tard il fut légué ou vendu à Mademoiselle Jeanne Marie Thérése de Seissan et à Monsieur Jean François Gabriel de Ste-Marie da Costa de Moraes demeurant à Lima au Pérou. Finalement le château fut vendu le 11 janvier 1951 à la famille Lacanal toujours propriétaire.

MONUMENTS HISTORIQUES ET BÂTIMENTS PROTÉGÉS

Château Sainte-Marie
Précisions : Portail d'entrée ainsi que la façade Est Renaissance (cad. B 213) : classement par arrêté du 28 décembre 1984 ; Façades et toitures, à l'exception de la façade classée (cad. B 213) : inscription par arrêté du 28 décembre 1984
Type : Monuments historiques
Epoque : 2e moitié XVIe siècle ; XIXe siècle
Eléments protégés : portail ; élévation ; toiture

Eglise
Précisions : Portail remonté au chevet (cad. B 118) : inscription par arrêté du 18 juin 1979
Type : Monuments historiques
Epoque : XIVe siècle
Eléments protégés : portail

Halle
Histoire : Edifiée en 1907 d'après les plans de l'ingénieur Pierre Bouchet, la halle-mairie est réalisée en béton par la firme Hennebique.
Précisions : Halle-mairie (cad. B 100) : inscription par arrêté du 3 février 1999
Type : Monuments historiques
Epoque : 1er quart XXe siècle
Année de construction : 1907
Auteur(s) : BOUCHET Pierre (ingénieur)

Jardins d'agrément
• ***Le Prieuré***
Inventaire général du patrimoine culturel
• ***Château Ste-Marie***
Inventaire général du patrimoine culturel
• ***Château de la Tourette***
Inventaire général du patrimoine culturel
Epoque : 4e quart XIXe siècle
• ***Château de la Linde***
Adresse : R.D. 37h
Inventaire général du patrimoine culturel

Longages tiendrait son nom du mot «longagicis» (lieu ou maison) ou d'une origine gallo-romaine «longoticum campus» (le champs long).
En 1114, d'Arbrissel, prétendant avoir quelques droits sur les terres du Comté de Toulouse, fonda le célèbre Prieuré de Lespinasse de l'ordre de Fontevrault qui donna plus tard naissance, vers 1130, à ceux de Longages, de La Grâce Dieu, et de Ste-Croix-Volvestre.

LE COUVENT
Le couvent formait un ensemble très riche autour d'un cloître, d'une chapelle, d'un pigeonnier lavoir et d'un prieuré. Pour cultiver ces terres il fallut un personnel nombreux et ce fut là l'origine d'un petit bourg autour du monastère.
En 1320 afin d'assurer la défense de la communauté religieuse et des habitants de Longages fut probablement construit le château.
Après 1790 le monastère fut vendu comme bien national. L'ensemble fut pratiquement démoli et les trésors, richesses et matériaux dispersés. Il n'en reste que peu de choses dans un état de ruines.

L'EGLISE ST-ANDRÉ
Au XIIIe siècle fut construite l'église St-André (église actuelle) par les habitants de la bastide, elle était alors ouverte côté Prieuré. Au début du XIXe siècle, lors de la démolition de la chapelle du Couvent, elle hérita des matériaux de construction et de divers objets de culte. En 1841, lors de sa reconstruction, l'orientation de la porte fut déplacée vers la rue de l'Eglise actuelle. Elle fut achevée en 1880.

LA HALLE
A la Révolution, l'ancienne Halle servait de mairie, d'école, de salle du Peuple ainsi que de prison pour les femmes. Elle était le centre d'attraction du village et le lieu de rendez-vous pour les fêtes de la commune (fêtes des vendanges, fête locale, etc.), les marchés et les foires.
Celle-ci fut démolie au début de la IIIe République et la reconstruction de la Halle actuelle fut réalisée en 1907 d'après les plans de l'architecte Hennebique, précurseur de la technique du béton armé. De nos jours, il ne reste que deux modèles de ce genre en France.
Le carillon et l'horloge surplombant l'édifice proviennent de l'ancienne halle.
La restauration complète du bâtiment en 2012 permet d'y héberger la bibliothèque municipale.

LES CULTURES A LONGAGES

Dam le passé on récoltait la navette et le colza pour extraire l'huile comestible, le lin pour tisser le linge de maison. Le millet pour la nourriture de la basse-cour et des porcs. Le blé n'était cultivé que pour l'approvisionnement en farine de chaque exploitant.

La vigne occupait une place de choix dans l'exploitation. Tout n'était que vignes et Longages vivait de la vigne. En 1937, le vignoble s'étendait sur 475 hectares, de nos jours celui-ci a quasiment disparu et il ne reste plus sur la commune qu'un peu plus de 3 hectares de vigne, la culture céréalière étant devenu prépondérante.

LA VIE COMMUNALE PENDANT LA RÉVOLUTION

En 1787, quatre consuls, un procureur et huit "Conseillers politiques" organisent la vie communale. En mai, les réparations de la place couverte s'imposent; la Louge a débordé trois fois, les inondations sont une plaie vive.

Au mois de juin, on interdit le jeu de quille, les Communaux du Rabé sont affermés. Mais les réparations pressent aussi, à l'église, au cimetière, au presbytère, à la place, à la fontaine de la Prade.

Au mois de novembre, rien n'a bougé le "toit de la halle risque la chute"…

Le 12 février 1789, les trois ordres s'assemblent à RIEUX, Jean-François IDRAC, le curé y représentera le clergé, Eparche de Sainte-Marie, la noblesse, Pierre GAUNIN et Jean Pierre CLERGUE, officier de Santé, né en 1758, le tiers état. L'assemblée de Rieux devra nommer 16 députés, quatre du clergé, autant de la noblesse et huit du Tiers Etat, qui seront envoyés aux Etats de LANGUEDOC.

Le 22 mars, une assemblée rédige le cahier de doléances. La grêle de mai est dévastatrice, et pendant plus deux ans, on ne peut plus aller en procession à la chapelle de la Louge.

La grande peur, provoque le 13 septembre la création de la garde bourgeoise dont Sainte Marie sera le capitaine. Le 29 novembre, peu après l'élection des consuls, les lettres patentes du Roi demandent la réforme des municipalités; LONGAGES reçoit ce même jour la réforme de l'imposition, la liberté du commerce et la déclaration des droits de l'homme.

A) Les élections municipales n'eurent lieu qu'en avril 1790, Guilhaume CAMPAGNE sera le premier maire de LONGAGES, il est à la tête d'une municipalité de 5 officiers, un procureur et dix notables.

Au mois de mai, le "département de TOULOUSE" est créé, une assemblée patriotique se réunit à CARBONNE auquel LONGAGES est rattaché.

B) le 26 novembre le monastère est visité car l'on y a volé du bois. Décembre voit le retour des projets de travaux les moulins sont mis en biens nationaux, le pont de la LOUGE risque de s'écrouler, mais la fin des aumônes des Prieures pose le problème de la pauvreté qui incombe dorénavant à la municipalité. Hors, il y a beaucoup de pauvres et d'infirmes. Pour "égayer" le tableau une horloge est achetée.

Le curé IDRAC et le vicaire DELPY prêtent le serment en janvier 1791, au moment où l'on crée les nouvelles sections cadastrales. Au nombre de six, elles se comparent à celles de Saint-André, Centre de la constitution, de Saint-Blaise, de Notre-Dame et de la Nation, harmonieux compromis de la religion et de la révolution

Le mois de février voit les premières ventes au Prieuré, le Maire s'insurge contre les abus.

Le département est administré par 36 membres et un procureur, élus par des députés désignés dans chaque commune et réunis en assemblée primaire. Il est divisé en districts dont ceux de MURET et de RIEUX, gérés par 12 membres et un procureur, le district possède un tribunal civil.

Cette entité est elle-même divisée en cantons où réside le Juge de paix qui sera d'ailleurs en 1792 Laperche de LONGAGES; LONGAGES est rattaché à NOE dépendant du district de MURET. CARBONNE s'étonne que les villages de CAPENS, LONGAGES et BERAT aient été omis de leur canton dont ils étaient de mouvance traditionnelle.

Pierre GOUNIN, de LONGAGES devint un des premiers administrateurs du District de MURET. Il est fait un état des propriétés, l'atelier de charité s'organise.

Au mois de décembre, la municipalité de LONGAGES est fort mécontente d'être à NOE.

Le canton est divisé en effet en deux assemblées primaires, celle rassemblant LONGAGES, BERAT, MONTAUT et SAINT LEGER se réunit à la chapelle

Saint-Jacques de NUE, jugée bien trop petite. D'autre part, le curé de NOE est un réfractaire qui accueille les prêtres hostiles à la révolution. La municipalité patriote de LONGAGES s'en offusque et lance une pétition.
"An quatre de la Liberté" ainsi écrit le greffier en avril 1792, en juin il est procédé à la vente de cuves et de la vaisselle culinaire du couvent.
Juillet est fort troublé, on contrôle les armes.
Le 29, la fête de la fédération se tient à MURET et le 15 août la patrie en danger appelle au recrutement de volontaires nationaux.
Le même mois il est procédé à la vente en bien national du domaine du couvent, les problèmes de l'église commencent...
Les élections du 3 octobre 1792 "An premier de la république française" sont difficiles, Jacques DUMUNS est, malgré tout, élu maire. Pressé par la guerre, on inventorie en novembre l'argenterie de l'église, "sauf les vases sacrés".
Au mois de décembre la crise avec NUE s'amplifie, LONGAGES demande l'abolition du canton de NOE et la création d'un autre chef lieu. On laïcise les états paroissiaux.
Le 9 mars François LAPERCHE, commerçant, né en 1745, est nommé juge de Paix du canton.
La société populaire se forme en 1793, elle comporte 61 membres, les certificats de civisme pour les "soupçonnés aristocrates" sont exigés Jean EPARCHE de Sainte Marie, ancien Maréchal des logis âgé de 65 ans s'en voit délivrer un.
Le 3 mars "Les corps constitués s'étant réunis avec la Garde Nationale et tous les citoyens armés et non armés pour y faire la déclaration de guerre avec le Roi d'Angleterre et le Stathouder des provinces unies (Hollande - Belgique), l'ordre de partir ayant été donné, le tambour ayant fait le rappel de la légion".
Puis un cortège se fit "le tour du village en proclamant la déclaration de guerre". Les citoyens ont déclaré "Je jure de défendre jusqu'au dernier soupir, la liberté, l'égalité, la souveraineté du peuple français dans toute son intégrité, l'unité et l'indivisibilité de la République, la sûreté des personnes et des propriétés, de dénoncer comme ennemi public tous ceux qui tiendraient une conduite opposée à ces principes.
Je voue à l'exécration publique et à celle de la postérité ceux qui tenteraient de faire revenir la FRANCE au pouvoir royal, ceux qui aspireraient à la dictature, au triumvir, les faux défenseurs de la patrie. "Tous les citoyens ont répondu, je le jure et se sont écriés se disant Vive la République, ça ira, ça ira". Mais le 4 août quand la jeunesse est rassemblée les premières désertions se manifestent... Suite à l'affaire Girondine il est procédé en septembre à la remise des armes (voir illustration). Le lendemain, 5 septembre, les jeunes sélectionnés pour le tirage au sort sont réunis, plusieurs manquent mais vingt neuf sont là. On leur demande le mode de recrutement de l'homme à envoyer. La majorité se prononce pour le vote, seul DELHOM préfère le tirage au sort. Or c'est pour lui que vingt-cinq votent...
Sale Coup ! Il est proclamé "l'homme à marcher pour la défense de la patrie" dont le signalement est "taille cinq pieds deux pouces, cheveux et sourcils noirs, yeux châtain clair, visage ovale et gravé de la petite , nez moyen et gravé, bouche grande et menton relevé, âgé de vingt quatre ans".
Au mois de février, SARRANS, chargé par le District de MURET de repérer les Fédéralistes Girondins, dénonce PANIFOUS pour avoir pris la défense de l'Administrateur MARRAST (notaire de ST-LYS) destitué et reclus pour cause de fédéralisme. Mais la société populaire de LONGAGES n'en tient pas compte et PANIFOUS est maintenu membre. Jean-Baptiste HOUDIN, d'autre part, administrateur avec MARRAST, est réintégré à l'unanimité. La tendance Girondine, déjà affirmée dans le texte de la manifestation est nette à LONGAGES, l'apparition avec le Jacobin SARRANS est plus qu'une évidence.
Le Directoire de MURET avait été démantelé dès septembre 1793, COURTIES et SIRVEN de RIEUMES avaient été arrêtés. MARRAST a pu rester en place jusqu'en février 1794. Jean Baptiste HOUDIN entre au directoire en novembre 1793, ii y figure toujours en mars 1794. 11 en est le Président (en pleine teneur!).
Revenons à novembre 1793, la municipalité et le comité de surveillance de la société populaire sont sur le pied de guerre.
Pétronille MARSEILLE est arrêtée. A-t-elle juré contre la République ?

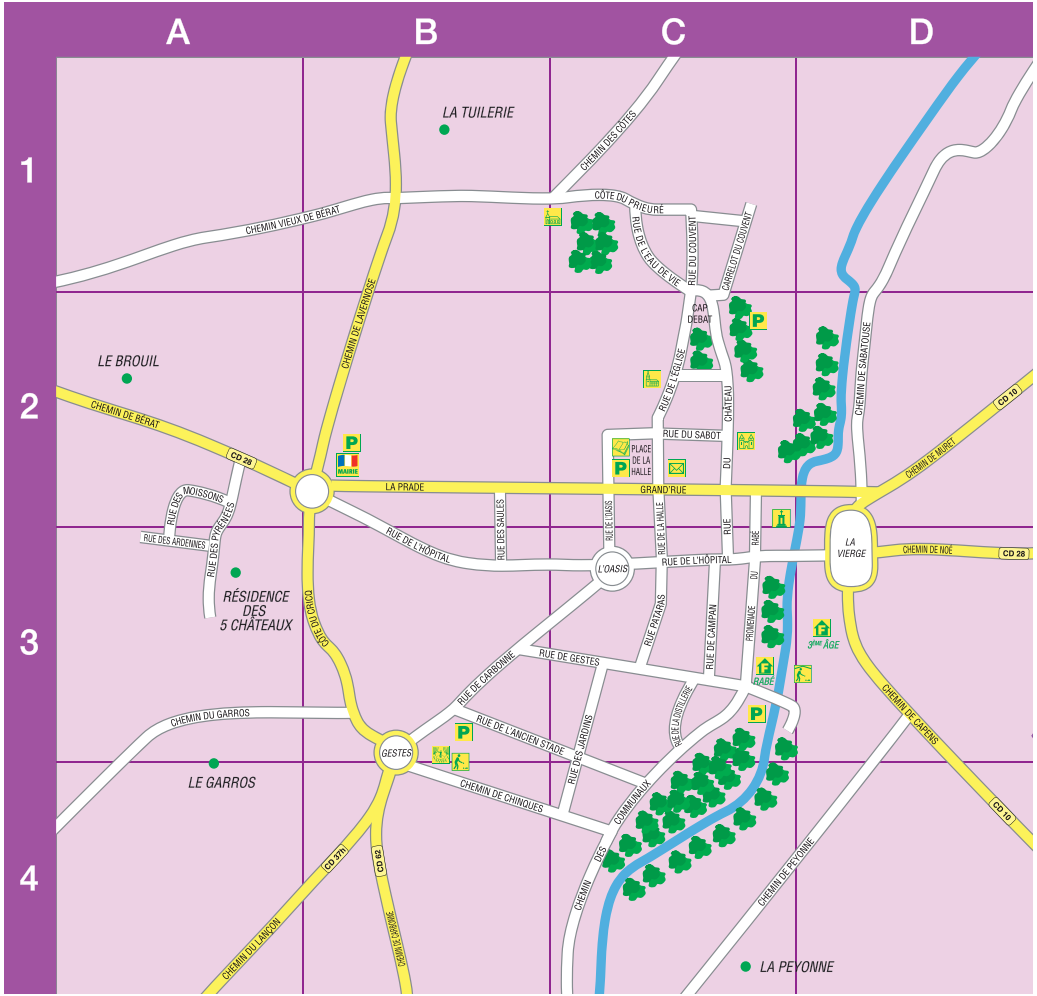

Longages
au cœur de la Haute-Garonne
PAYS DU VOLVESTRE

RUES DU VILLAGE

Ancien Stade (rue de l') B3
Ardennes (rue des) A3
Bérat (chemin de) A2
Campan (rue de) C3
Cap Debat C2
Capens (chemin de) D3
Carbonne (chemin de) B4
Carbonne (rue de) CD62 ..... B3-C3
Château (rue du) C2-C3
Chinques (chemin de) B4-C4
Communaux (chemin des) C3-C4
Côtes (chemin des) C1
Couvent (carrelot du) C1
Couvent (rue du) C1
Cricq (côte du) B3
Distillerie (rue de la) C3
Eau de Vie (rue de l') C1
Eglise (rue de l') C2
Garros (chemin du) A3
Gestes C3
Gestes (rue de) C3
Grand'Rue B2-B2-D2
Halle (place de la) C2
Halle (rue de la) C2-C3
Hôpital (rue de l') B2-B3-C3-D3
Jardins (rue des) C3-C4
Lançon (chemin du) CD37h A4-B4
Lavernose (chemin de) B1-B2
Moissons (rue des) A2
Muret (chemin de) D2
Noé (chemin de) D3
Oasis (l') C3
Oasis (rue de l') C2-C3
Pataras (rue) C3
Peyonne (chemin de la) C4-D4
Prade (la) B2
Prieuré (chemin du) C1
Pyrénées (rue des) A2-A3
Rabé (promenade du) C2-C3
Sabatouse (chemin de) D1-D2
Sabot (rue du) C2
Saules (rue des) B2-B3
Vieux de Bérat (chemin de) A1-B1
Vierge (la) D3

LISTE DES LIEUX-DITS

Brouil (Le) A2
Garros (Le) A4
Peyonne (La) C4
Résidence des 5 châteaux A3
Tuilerie (La) B1

LONGAGES CENTRE

Légende

- MAIRIE
- BIBLIOTHÈQUE
- BOULODROME
- BOULODROME COUVERT
- CHÂTEAU STE-MARIE
- ÉGLISE
- ESPLANADE DU CIRQUE BESSON
- FOYER
- MONUMENT AUX MORTS
- PARKING
- BUREAU DE POSTE
- PRIEURÉ

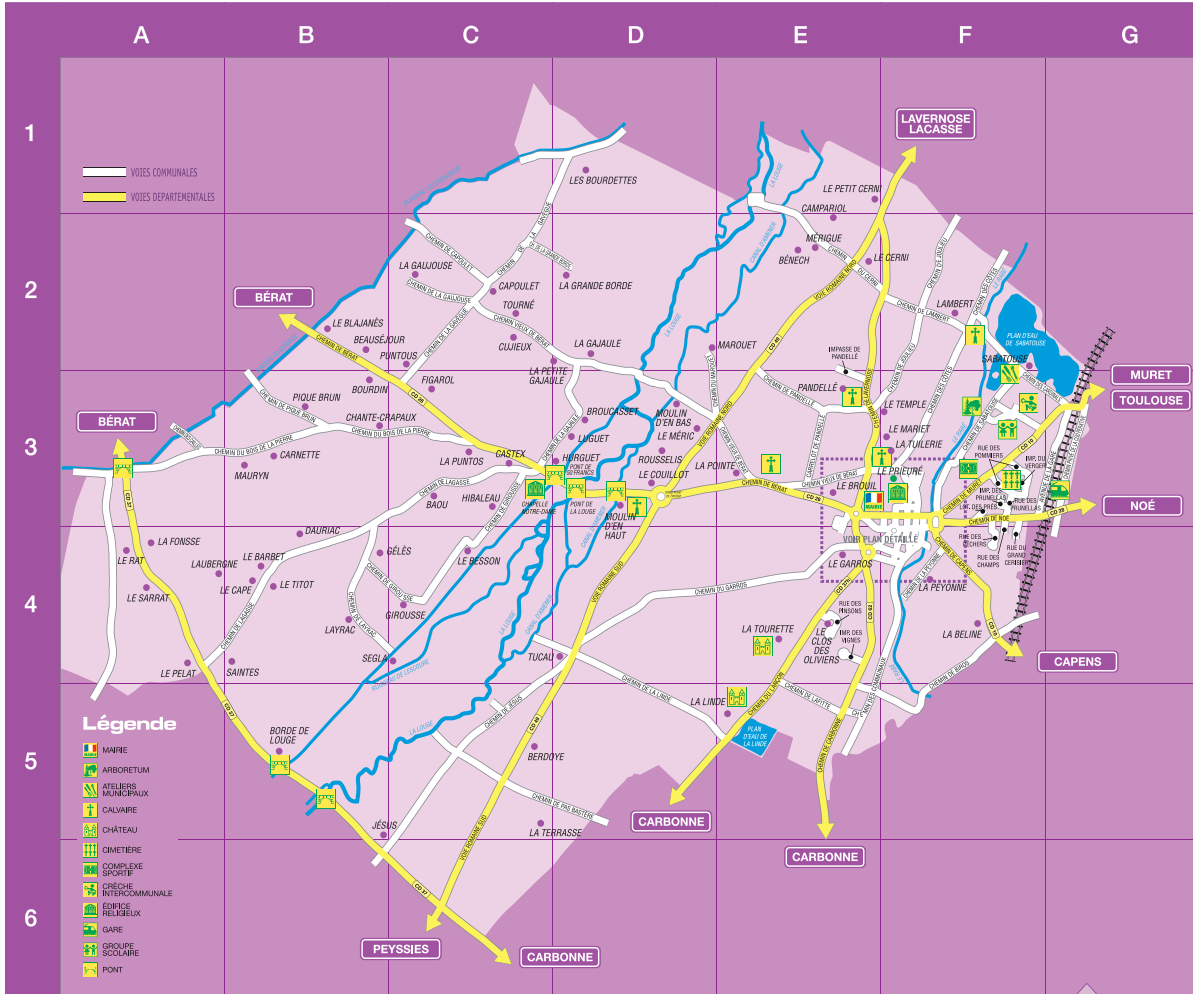

CHEMINS DE LA COMMUNE

Bérat (chemin de) CD28 ....B2-C3-D3-E3
Biros (chemin de) F4-F5
Bois de la Pierre (chemin du) A3-B3-C3
Cailles (chemin des) A3
Capens (chemin de) CD10 ....F4
Carbonne (chemin de) D62 ....E4-E5
Cardinals (chemin des) F2-F3-G3
Capoulet (chemin de) C2
CD10 ....F3-F4
CD28 ....B2-C3-D3-E3-F3-G3
CD37 ....A3-A4-B5-C6
CD37h D5-E5-E4
CD49 ....C6-C5-D4-D3-E3-E2-F1
CD62 ....F2-E2-E3-E4-E5
Cerni (chemin du) E1-E2
Champs (rue des) F4
Communaux (chemin des) E5-F4
Coopérative (chemin privé de la) G3
Côtes (chemin des) F3-F2
Gajaule (chemin de la) C3-D3
Gare (avenue de la) F3-G3
Garros (chemin du) D4-E4
Gaujouse (chemin de la) C2
Gavègue (chemin de la) C2-D1
Girousse (chemin de) B4-C4-C3
Grande Borde (chemin de la) C2-D2
Grand Cerisier (rue du) C2
Jésus (chemin de) C5
Joulieu (chemin de) F3-F2
Lafitte (chemin de) E5
Lagasse (chemin de) A4-B4-C3
Lambert (chemin de) E2
Lançon (chemin du) CD37h D5-E5-E4
Lavernose (chemin de) F2
Layrac (chemin de) B4
Linde (chemin de la) D4-D5
Manouet (chemin du) D3-D2
Muret (chemin de) CD10 ....F3-G3
Noé (chemin de) CD28 ....F3-G3
Pandellé (carrelot de) E3
Pandellé (chemin de) E3
Pandellé (impasse de) E3
Pas Bastère (chemin de) C5-D5
Pêchers (rue des) F4
Peyonne (chemin de la) F4
Pinsons (rue des) E4
Pique-Brun (chemin de) B3
Pommiers (rue des) F3
Prés (lotissement des) F3
Prunellas (impasse des) F3
Prunellas (rue des) F3
Sabatouse (chemin de) F3
Verger (impasse du) F3
Vieux de Bérat (chemin) E3
Vignes (impasse des) E4
Voie Romaine nord CD49 ....D3-E3-E2-F1
Voie Romaine sud CD49 ....C6-C5-D4-D3
Calvaire de la Pointe E3
Chapelle Notre-Dame de la Louge (aire de repos) C3
Château de La Linde E5
Château de La Tourette E4
Lac de La Linde E5
Lac de Sabatouse F2-G2
Pont de La Lougue D3
Pont de 50-Francs D3

LIEUX-DITS

Baou C3
Barbet (Le) B4
Beauséjour B2
Béline (La) F4
Bénech E2
Berdoye C5
Besson (Le) C4
Blajanes (Le) B2
Borde de Louge B5
Bourdettes (Les) D1
Bourdin B3
Broucasset D3
Brouil (Le) E3
Camparol E2
Cape (Le) B4
Capoulet C2
Carnette B3
Castex C3
Cerni (Le) E2
Chante-Crapaud B3
Clos des oliviers (Le) E4
Couillot (Le) D3
Cujieux C2
Daurac B4
Figarol C3
Fonsse (La) A4
Gajaule (La) D2
Garros (Le) F4
Gaujouse (La) C2
Gélès B4
Girousse C4
Grande-Borde (La) D2
Hibaleau C3
Hurguet D3
Jésus B5
Lambert F2
Laubergne A4
Layrac B4
Linde (La) E5
Luguet D3
Mariet (Le) F3
Marouet D2
Maurym B3
Méric (Le) D3
Mérigue E2
Moulin d'en Haut D3
Moulin d'en Bas D3
Pandellé E3
Pelat (Le) A3
Petit Cerni (Le) E1
Petite Gajaule (La) D2
Peyonne (La) F4
Pique-Brun B3
Pointe (La) E3
Prieuré (Le) F3
Puntos (La) C3
Puntous C2
Rat (Le) A4
Roussells D3
Sabatouse F2
Saintes B4
Sarrat (Le) A4
Segla C4
Temple (Le) F3
Terrasse (La) C5
Titat (Le) B4
Tourette (La) E4
Tourné C2
Tucau D4
Tuilerie (La) F3

Commerces / entreprises

MARCHÉ DE PLEIN VENT LE SAMEDI MATIN SOUS LA HALLE-BLIBLIOTHEQUE

La liste des commerçants, des artisans et des entreprises ci-après n'est pas exhaustive. Nous vous conseillons de vous renseigner sur les entreprises locales pour vous permettre de profiter d'un savoir-faire reconnu à proximité de chez vous.

AGRICULTURE

Bégué Eric - Tél. 09 61 32 56 52
Chemin de la Gavègue 31410 Longages
Activité : Agriculture
GAEC du Puntous - Tél. 05 61 87 40 66
Chemin de la Gavègue 31410 Longages
Activité : Agriculture - vente de viande
Inter Afocg 31 - Tél. 05 61 87 23 06
RUE DE LA PRADE 31410 Longages
Activité : Agriculture (recherche, études)
Marie-Line Château - Tél. 05 61 49 50 23
25 chemin de la Peyonne 31410 Longages
Activité : Fleurs et plants de légumes.

ALIMENTATION - COMMERCES

Boulangerie Condemine
Condemine Jean-Claude
Rue de l'Eglise - Tél. 05 61 87 43 20
Damien Parolin - Tél. 05 61 87 53 91
8, rue de l'Eglisen 31410 Longages
Activité : boucherie, charcuterie, volaille
Le Fournil de Longages - Tél. 05 61 98 96 31
7, rue de l'Oasis 31410 Longages
Activité : artisan boulanger-pâtissier
Ferme Auberge La Poule Rouge
Sirgan Marie-Paule - Tél. 05 61 87 11 18
Chemin de La Peyonne 31410 Longages
Activité : Ferme auberge
Marché le samedi matin sous la halle

SPAR - Tél. 05 61 87 53.31
Grand'Rue 31410 Longages
Activité : Alimentation générale - épicerie - primeur
Marmites et Bolinettes - Tél. 06 26 83 43 01
169 chemin de Lagasse
marmites-et-bolinettes.blog4ever.com
Activité : cours de cuisine
Pizzeria de la Halle - Tél. 05 61 90 70 54
32, Grand'Rue 31410 Longages
Activité : Pizzeria - crêperie
Pâtisserie V'OZ - Commandes : 05 61 84 91 39
Viviane OZ Artisan Pâtissière
Biscuits - Pains spéciaux bio - Confiseries
www.vivianeoz.fr
Sonia et Joël Legras - Tél. 05 61 87 43 93
19, Grand'Rue 31410 Longages
Activité : tabac - presse - loto

AMENAGEMENTS INTERIEUR/EXTERIEUR

Art Déco 2000 - Tél. 05 61 97 62 28
5, route de Noé 31410 Longages
Activité : Aménagement d'intérieur
Mille et Un Jardins - Tél. 05 61 97 18 95 - 06 70 16 42 60
Chris. COLLOT - www.chris-coach-jardins.fr
Activité : Entrepreneur paysagiste - Création de jardins
Entretien élagage
29 chemin Joulieu 31410 Longages
contact@chris-coach-jardins.fr - chris.collot@wanadoo.fr
Dedieu Eric TP3D - Tél. 05 61 87 22 42
Quartier Layrac 31410 Longages
Activité : Jardins - élagage - désinsectisation - dératisation
CG SERVICES - Tél. 06 82 49 72 94
Multiservices et entretien espaces verts
7, route de Lavernose 31410 Longages
cgservices1@orange.fr

IMMOBILIER

Catherine Abadie-Cretot - Tél. 06 08 18 17 79
34, Grand'Rue 31410 Longages - vous/loger.immo.com
catherine.cretot@vouslogerimmo.com - FNAIM
Activité : agence immobilière

AUTOMOBILE

Bibes Jean - Tél. 05 61 87 44 58
Chemin de Muret 31410 Longages
Activité : Carrosserie et peinture automobile
Garage Thubert - Station Service Total
T»l. 05 61 87 41 64
Activité : station service - mécanique - carrosserie
Taxi Long Court - Tél. 05 61 97 65 73
Combes Claudine - 06 23 05 66 73
31 route de Noé 31410 Longages
Activité : Taxi (artisan)
Ovalie Vapeur - Tél. 0 622 861 898
Nettoyage automobile (particuliers, entreprises, parc)
Chemin de Muret - Proche lac de Sabatouse
http://www.ovalie-vapeur.fr - contact@ovalie-vapeur.fr
Soula Fils - Tél. 05 61 87 49 76
Chemin de Lavernose 31410 Longages
Activité : Garage de poids lourds

INFORMATIQUE

CG SERVICES - Tél. 06 82 49 72 94
Multiservices et entretien espaces verts
7, rte de Lavernose 31410 Longages
cgservices1@orange.fr
NET INITIATIVE
Installation et dépannages des systèmes informatiques, Conseil, Formation et accompagnement, Création de site internet. Entreprises, administrations, particuliers.
Tél. 06 31 351 251 ou 05 61 87 48 40
frederic.greaux@free.fr

BATIMENT • ELECTRICITE SERVICE

Serge Bonneau - Tél. 06 27 20 41 08
55 bis, Chemin du Bois de la Pierre 31410 Longages
elec-service31@orange.fr
Activité : Electricité générale - diagnostic électrique
Dépannage - Automatisme - Multi-service
Aillères Jean-Paul - Tél. 05 61 87 20 34
46 Chemin de Carbonne 31410 Longages
Activité : Entreprise de charpente - couverture - escalier

Roc Xavier - Tél. 05 61 87 56 38
18 Chemin Joulieu 31410 Longages
Activité : Constructeur de maisons individuelles
JT Travaux Services - Tél. 05 61 97 66 38
87 bis chemin de Carbonne 31410 Longages
Activité : Entreprise de maçonnerie
http://www.jttravaux.com/
Entreprise Ludividvelle - Tél. 05 61 87 09 75
121 Chemin de Lagasse 31410 Longages
Activité : Construction, travaux publics
Alles Construction Rénovation - Tél. 05 61 98 04 66
43, rue des Pommiers 31410 Longages
Activité : Entreprise de maçonnerie
La Rénovatrice - Tél. 05 61 87 46 14
Chemin de Muret 31410 Longages
Activité : Entreprise de maçonnerie
Service Entretien Couverture - Tél. 05 61 90 17 40
La Houlie 31410 Longages
Activité : Couverture, plomberie et zinguerie (couvreur, plombier, zingueur) - énergies renouvelables - isolation
Alibert et Fils - Tél. 05 61 87 47 16
Le Prieuré - Route de Lavernose 31410 Longages
alibert@alibert-sa.com - Fax 05 61 87 23 66
Activité : électricité industrielle, chauffage, climatisation, automatisme industriel
Vacilotto Joël - Tél. 05 61 87 55 57
Fax : 05 61 87 27 54 - 4, rue du Couvent 31410 Longages
Activité : Entreprise de plâtrerie
SARL Gil'Déco - Tél. 05 61 87 54 40 ou 06 24 78 01 62
18 Chemin de Muret 31410 Longages
Activité : peinture - placo - revêtement de sol
Longages Toiture Express - Tél. 06 38 66 99 44
Zinguerie - Couverture - Démoussage - Fenêtre de toit...
LTE - 9, chemin du Garros
http://www.longages-toiture-express.sitew.com
longages.toiture.express@gmail.com
Alliance Menuiserie Internationale
Tél. 05 61 98 16 74 - 207 rte de Bérat 31410 Longages
Activité : Menuiserie industrielle
Couleur Brique - Tél. 05 61 87 17 42
Route de Carbonne 31410 Longages
Activité : Systèmes de fermeture et de sécurité
Such Laurent - Tél. 05 61 90 55 08
11, Impasse de Pandellé 31410 Longages
Activité : Électricité générale (entreprise)
Torresin Henri - Tél. 05 61 97 11 82
Route de Noé 31410 Longages
Activité : Entreprise de peinture, de revêtements
Barabino José - Tél. 05 61 87 02 43
Chemin de Lagasse 31410 Longages
Activité : Entreprise de plâtrerie
CAP façades et carrelage
Alexandre BAKER - Tél. 06 58 51 42 80
18 chemin du Bois de la Pierre 31410 LONGAGES
capfacades2@orange.fr
PJP SERVICES - Tél. 06 50 22 45 82 - 06 23 42 31 40
Placo - Peinture - Décoration
M. Delacour - pips@gmail.com

COIFFURE - BEAUTE

Laffont Laurent - Tél. 05 61 87 44 07
3 place de l'Oasis 31410 Longages
Activité : Coiffeur
Cin'design'hair - Tél. 05 62 01 24 30
Coiffure mixte
40, Grand-Rue - www.cindesignhair.com
Secrets de Beauté - Tél. 05 61 97 92 38
25, Grqnd'Rue 31410 Longages
Activité : Institut de beauté

MEDICAL

PHARMACIE DE LA PRADE - Tél. 05 62 01 59 13
2 Grand'rue
Lundi au vendredi : 9h/12h30 - 14h30/19h15
Samedi : 9h/13h
Charriere-Ottavi Céline - Tél. 05 61 87 38 85
19 place de la Halle 31410 Longages
Activité : Dentiste, chirurgien dentiste
Fitère-Miro Marie-Thérèse - Tél. 05 61 87 50 18
25 place de la Halle 31410 Longages
Activité : infirmière (cabinet, soins à domicile)
Cabinet de kinésithérapeutes - Tél. 05 61 87 51 32
Fau-Lon • Marie-Nathalie • Vilanova Jean-Pierre
Activité : Kiné, masseur kinésithérapeute
Cabinet infirmier
2 Grand'rue - 31410 LONGAGES
Bénédicte ABANADES : 06 16 86 28 48
Céline DELTEIL : 06 21 35 84 22
Guilloux Jean-Paul - Cabinet Tél. 05 61 87 41 98
Domicile Tél. 05 61 87 54 54
Place de la Halle 31410 Longages
Chemin des Communaux 31410 Longages
Activité : Médecin généraliste
Drillat Dominique - Tél. 05 62 01 52 27
Grand'Rue 31410 Longages
Activité : Médecin généraliste
Marty Françoise - Tél. 05 61 87 58 42
1, rue des Moissons 31410 Longages
Activité : cabinet dentaire - chirurgien dentiste
Labatte Bernard - Tél. 05 61 87 24 24
50 chemin des Communaux 31410 Longages
Activité : Professions médicales
Rachel RANCOULE - Tél. 06 01 80 32 67
2, rue de l'Oasis
Sage-femme libérale - Préparation à la naissance, hapto-nomie, rééducation périnéale, suivi de grossesse

POMPES FUNEBRES

Pompes Funèbres du Midi
Tél. 05 61 87 18 97 - Ch. de Sabatouse 31410 Longages
Activité : Pompes funèbres, inhumation et crémation (fournitures)

ATTENTION AU BRUIT **Jardinage : les horaires à respecter**

Respectez les horaires suivants pour tous les travaux de jardinage et de bricolage qui pourraient entraîner une gêne sonore.
Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h, et de 16h à 18h.

AFFICHAGE

Nous rappelons que l'affichage sauvage est interdit. Des panneaux prévus à cet effet sont disposés sur la commune (se renseigner à la Mairie). L'affichage sur les panneaux indicateurs mais aussi sur la signalétique municipale est aussi interdit.

Parce que la vie de chacun d'entre-nous n'a pas de prix, respectons ce matériel pour la sécurité de tous et peut-être sauver une vie.

Défibrillateurs automatiques

3 défibrillateurs automatiques ont été mis à la disposition de la population afin de prévenir et de secourir les personnes en difficulté cardiaque. Leurs positionnements géographiques ont été choisis aux endroits les plus fréquentés de la commune :

- **un à la Mairie,**
- **un sous la Halle-Bibliothèque (24h/24 - extérieur)**
- **un au complexe sportif.**

TELEASSISTANCE 05 34 33 32 04

Pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, le Conseil Général de la Haute-Garonne prend en charge la téléassistance (service gratuit d'assistance à domicile par le biais d'une téléalarme).